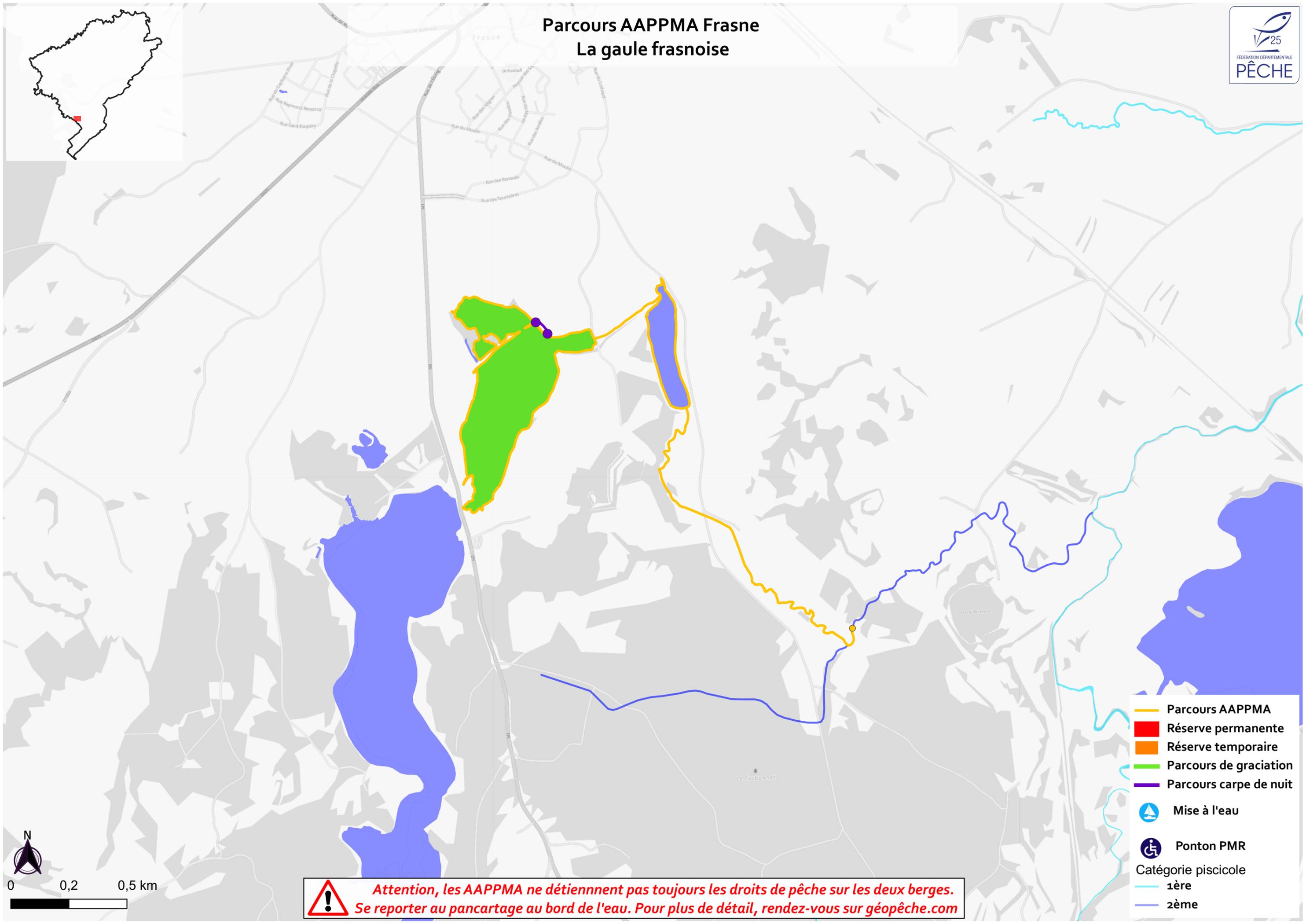


# Parcours AAPPMA Frasne La gaule frasnoise



-  Parcours AAPPMA
-  Réserve permanente
-  Réserve temporaire
-  Parcours de graciation
-  Parcours carpe de nuit
-  Mise à l'eau
-  Ponton PMR
- Catégorie piscicole
  -  1ère
  -  2ème



 **Attention, les AAPPMA ne détiennent pas toujours les droits de pêche sur les deux berges. Se reporter au pancartage au bord de l'eau. Pour plus de détail, rendez-vous sur [géopêche.com](http://geopeche.com)**